

Réunions d'information, collectifs locaux et pétitions se multiplient, et la résistance au projet d'exploration de gaz non conventionnel s'organise dans tout le Sud de l'Ardèche . Les opposants ne veulent pas du "pseudo-moratoire" décidé par le Gouvernement et réclament un arrêté ministériel annulant les autorisations de prospection accordées par Jean-Louis Borloo aux groupes pétroliers.

En Ardèche méridionale la mobilisation ne faiblit pas contre le gaz de schiste malgré la suspension des travaux de prospection décrétée en catastrophe par les ministres Nathalie Kociusko Morizet (écologie) et Eric Besson (énergie). Un peu partout le long des routes des banderoles proclament en grosses lettres "Non au gaz de schiste" , slogan qui fleurit aussi sur les autocollants arborés sur les voitures et les affiches placardées dans de nombreux commerces. Après le succès du rassemblement national organisé le 26 février à Villeneuve-de-Berg et qui a réuni de 15 000 à 20 000 participants hostiles à tout forage, les réunions d'information et de mobilisation se multiplient dans toutes les communes du secteur. Il y en aurait eu près d'une cinquantaine à ce jour et d'autres sont programmées pratiquement chaque jour jusqu'à fin mars début avril par le collectif 07 "Non au gaz de schiste" qui a pris en main l'organisation de la révolte. Et à chaque fois les salles font le plein. Un exemple: à Saint-Privat, petite commune de 1500 habitants située entre Aubenas et Privas, il étaient plus de 300 dont quelques élus locaux, réunis un soir de semaine dans la grande salle de l'école communale faisant office de salle polyvalente pour écouter et échanger avec les membres du collectif: un jeune ingénieur également passionné de spéléologie et un énergéticien partisan de la démarche Négawatt pour les aspect techniques du dossier; une élue régionale Front de Gauche du département voisin de la Drôme venue réaffirmer l'hostilité du conseil régional aux projets de gaz de schiste, et le président de la FRAPNA 07 Jean Louis Choppy , également porte parole du collectif ardéchois.

Le précédent Penarroya à Largentières

Après la projection de l'inévitable et terrifiant documentaire américain "Gasland" (1) qui révèle les ravages de l'exploitation du gaz de schiste sur l'environnement en Pennsylvanie, les interventions techniques ou militantes se succèdent. On s'inquiète pour les risques d'atteintes aux paysages, de pollution des eaux, de fuites de gaz chargés de composés chimiques variés... On rappelle le précédent local des mines de plomb de Largentière , exploitées il y a quelques décennies par le groupe Penarroya, aujourd'hui abandonnées et dont les jus pollués coulent toujours dans les rivières ardéchoises... On fait le point sur les recours juridiques en cours et ceux encore possibles. On distribue auto-collants et pétitions, on échange des références internet, notamment celui du collectif (www.stopaugazdeschiste07.org), et celle du réseau des scientifiques de Négawatt qui prônent la sobriété énergétique sans retour à la

bougie, on met en place des "pyramides d'alerte" téléphoniques permettant d'assurer une surveillance citoyenne fine de tout le territoire et de signaler tout engin ou événement suspect. L'objectif est de pouvoir mobiliser en quelques minutes un maximum de monde pour faire barrage aux camions-foreuses, qui personne n'en doute ici, vont bientôt débouler dans la garrigue ardéchoise. Particulièrement surveillés, les secteurs de Villeneuve-de-Berg et de Valvignières, où étaient annoncés les premiers forages d'exploration. Tous les organisateurs appellent à une résistance non-violente et on cite Gandhi. Mais dans le public, des réactions sont moins pacifiques et plusieurs personnes prennent la parole pour dire qu'il "faudra peut-être aller plus loin..."

Demande de formation à Greenpeace

Les organisateurs annoncent que pour mieux organiser la mobilisation citoyenne et la faire durer dans le temps - "peut-être pendant quinze ans, car les permis d'exploration sont accordés pour cinq ans et renouvelables deux fois..." - ils ont fait appel à Greenpeace, qui viendra prochainement former les opposants ardéchois au gaz de schiste. Ils expliquent aussi qu'ils sont prêts à apporter une aide juridique aux propriétaires de terrains qui auraient déjà signé des contrats autorisant l'exploration par les multinationales du pétrole - comme la rumeur a parfois couru - pour les aider à "se sortir de ce piège" .

Ce que les milliers d'opposants réclament et attendent aujourd'hui des pouvoirs publics, c'est un nouvel arrêté ministériel cassant le précédent autorisant les travaux d'exploration, et pas un "pseudo-moratoire" de quelques mois. Pour cela il faut faire remonter l'info à la préfecture "via les renseignements généraux, qu'on salue dans la salle", et "encourager les élus à être vigilants". Ceux-ci semblent avoir entendu le message : le député (PS) et président du conseil général de l'Ardèche Pascal Terrasse doit remettre cette semaine au Gouvernement avec son collègue député (UMP) de Lozère Pierre Morel A L'Huissier une demande d'abandon des projets de gaz de schiste. La pétition concernant cette demande, mise en ligne sur son site, a recueilli à ce jour près de 30 000 signatures.

(1) Ce film vidéo tourné par un simple amateur Josh Fox, à qui une société pétrolière avait proposé de louer ses terrains pour exploiter du gaz de schiste, relate le vécu des riverains confrontés aux dégâts de cette industrie. Maladies des hommes et du bétail, pollution des sols et des eaux, explosions... Ce film a remporté le prix spécial du jury en catégorie documentaire au Festival 2010 du film de Sundance, principal festival américain de cinéma indépendant et a été nominé comme meilleur documentaire pour les OSCARS 2011. On peut en voir des extraits sur internet sur Dailymotion ou Youtube.